

Fiche

1. L'impératif positif (l'ordre)

1. 1. Généralités

• Alors que le français ne conjugue que trois personnes à l'impératif, l'espagnol en conjugue cinq puisqu'il permet de vouvoyer une (*usted*) ou plusieurs personnes (*ustedes*).

Seules la 2^e personne du singulier (*tú*) et la 2^e personne du pluriel (*vosotros*) ont des terminaisons particulières. Les autres formes verbales sont identiques à celles du subjonctif présent.

• Remarques :

- La 2^e personne du singulier (*tú*) vient de l'indicatif présent. Il suffit d'enlever le *s* final (sauf pour les verbes irréguliers, cités ensuite).

Ex. : *pensar* (penser) → *piensas* (tu penses), *piensa* (pense), etc.

- La 2^e personne du pluriel (*vosotros*) est toujours régulière puisqu'il faut enlever le *r* final de l'infinitif et le remplacer par un *d*.

Ex. : *venir* (venir) → *venid* (venez)

1. 2. Les verbes réguliers

Les verbes réguliers se conjuguent de la manière suivante :

- *cantar* → *canta, cante, cantemos, cantad, canten* ;
- *comer* → *come, coma, comamos, comed, coman* ;
- *vivir* → *vive, viva, vivamos, vivid, vivan*.

1. 3. Les verbes irréguliers

• Les irrégularités sont les mêmes qu'au présent de l'indicatif et du subjonctif : on retrouve en effet les verbes à diphthongue, à affaiblissement et à alternance.

Ex. : *sentir* (sentir) → *siente, sienta, sintamos, sentid, sientan*

• Huit verbes ont une irrégularité particulière à la 2^e personne du singulier :

- *decir* (dire) → *di* ;
- *hacer* (faire) → *haz* ;
- *ir* (aller) → *ve* ;
- *poner* (mettre) → *pon* ;
- *salir* (sortir) → *sal* ;
- *ser* (être) → *sé* ;
- *tener* (avoir) → *ten* ;
- *venir* (venir) → *ven*.

• **Attention !** À la 1^{re} personne du pluriel du verbe *ir*, il est possible d'employer deux formes : *vayamos* et *vamos*.

1. 4. L'enclise des pronoms

• Lorsque l'on utilise un pronom personnel ou réfléchi avec un impératif, ce pronom se place juste après le verbe et est « collé » à lui : ce phénomène s'appelle l'enclise. Lorsque deux pronoms se suivent, le COD précède toujours le COI.

Ex. : *Dámelo*. (Donne-le-moi).

• **Attention !** Lorsque l'on fait l'enclise d'un ou plusieurs pronoms, l'accent tonique doit être indiqué par un accent écrit sauf si la forme obtenue ne compte que deux syllabes.

Ex. : *dí* (dis)/ *díme* (dis-moi) / *dímelo* (dis-le moi)

• **Remarque :** les verbes réfléchis présentent une irrégularité particulière à la 1^{re} et à la 2^e personnes du pluriel (chute du *s* ou du *d* final de la forme verbale).

- Ex. : *levantarse* → *levántate, levántese, levantémonos, levantaos, levántense*
- *ponerse* → *ponte, póngase, pongámonos, poneos, pónganse*
- *dormirse* → *duérmete, duérmase, durmámonos, dormios, duérmanse*

2. L'impératif négatif (la défense)

- L'impératif négatif, qui sert à exprimer la défense, se construit avec la négation *no* + verbe au subjonctif présent.

Ex. : *cantar* → *no cantes, no cante, no cantemos, no cantéis, no canten*

comer → *no comas, no coma, no comamos, no comáis, no coman*

vivir → *no vivas, no viva, no vivamos, no viváis, no vivan*

- **Remarque** : à l'impératif négatif, les pronoms se situent devant le verbe : il n'y a pas enclise.

Ex. : *No me lo des.* (Ne me le donne pas.)